REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-052-403891997-20261022-2026_025_CA

Hamaris
HABITER EN HAUTE-MARNE
GROUPE IDELIANS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 22 OCTOBRE 2026 à 10H00

OBJET :

4/ ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2027

Délibération n° 2026 025 CA

18 administrateurs sont présents, 2 administrateurs ont donné un pouvoir, le quorum est atteint.

Sont présents :
M. Bertrand OLLIVIER, Président, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Véronique MICHEL, vice-présidente, désignée par le Conseil départemental,
M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,
M. Jean-Pierre BRUNSEAUX, désigné par l'U.D.A.F de la Haute-Marne,
M. Serge BURTE, élu par les locataires,
M. Daniel CARRARD, désigné par le Conseil Départemental,
Mme Michelle COLLARD, élue par les locataires,
Mme Nathalie CORTINOVIS, désignée par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne,
M. Thierry DEGLIN, désigné par les associés des collecteurs du 1% logement,
Mme Sophie DELONG, désignée par le Conseil Départemental,
M. Denis FAHY, élu par les locataires,
M. Manuel GALLAND, désigné par l'Union Départementale C.G.T,
M. Olivier GIRARDOT, désigné par l'union départemental CFDT,
Mme Anne-Marie GORSE, désignée par le Conseil départemental,
M. Michel HUARD, désigné par le Conseil Départemental,
M. Dominique MERCIER, désigné par le Conseil Départemental,
M. André NOIROT, désigné par le Conseil Départemental,
M. Damien THIERIOT, désigné par le Conseil Départemental

Sont représentés :
Mme le Préfet de la Haute Marne, représentée par Mme Laura BECK, Cheffe du Bureau de l'Habitat (DDT), M. Michel ANDRÉ, désigné par le Conseil départemental (pouvoir à M. OLLIVIER), , M. François ROBIN, représentant une association œuvrant dans le domaine de l'insertion (pouvoir à M. HUARD),

Sont excusées :
Mme Coralie LOZANO, Secrétaire du CSE, Mme Sophie PY-FOURES**,** commissaire aux comptes, société KPMG,

Sont absents :
Mme Anne CARDINAL, désignée par le Conseil départemental, Mme Nicole MIRON, élue par les locataires, M. Dominique THIEBAUD, désigné par le Conseil départemental,

Assistent en outre à la réunion :
M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général, Mme Sandra CATTAN, Directrice des ressources internes, Directrice générale adjointe, M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine, Mme Corinne MORO, Directrice financière, M. Régis ROY, Directeur clientèle, Cindy SCHMITT, assistante de Direction.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-052-403891997-20261022-2026_025_CA

En application du décret n° 2008-698 du 1er juillet 2008, je vous présente les orientations générales du budget 2027 qui comportent :

- l'analyse des équilibres financiers 2027 afin de déterminer la capacité d'autofinancement d'Hamaris et le ratio des ressources internes,
- l'impact des investissements (mesures patrimoniales et investissements de structures) sur les prélèvements sur fonds propres.

Le débat d'orientation budgétaire est présenté sur la base de chiffres dessinant les grandes orientations économiques de l'office. Au regard de l'avancée des travaux budgétaires, ils ne peuvent être considérés comme définitifs.

Les principales caractéristiques de ces orientations budgétaires sont les suivantes :

- une hausse des loyers de 1,15%
- une vacance financière globale à 10%
- des frais de structure à 32,2% des loyers
- un livret A à 1,6%

En respectant ces caractéristiques, **l'autofinancement d'exploitation courante** s'établirait à **1 412K€ (5,70% des loyers)**, contre 1 746K€ (7,11% des loyers) prévu pour 2026.

L'autofinancement net HLM s'élèverait **à 2 586K€**, soit **10,09% des produits des activités annexes** contre 2 262K€ (8,87%) en 2026.

Le ratio des ressources internes qui correspond à l'autofinancement net auquel on ajoute les plus-values nettes des cessions est estimé à **3 986K€**, soit **16,10% des loyers**. En 2026, il est prévu à 3 467K€ (14,11% des loyers).

Pièce-jointe en annexe *: Détail des orientations budgétaires*

Le Conseil d'Administration a procédé au débat des orientations budgétaires 2026 présentées en annexe.

RESULTAT du VOTE :	
Chaumont, le 22 octobre 2026	**Le Président** **Bertrand OLLIVIER**